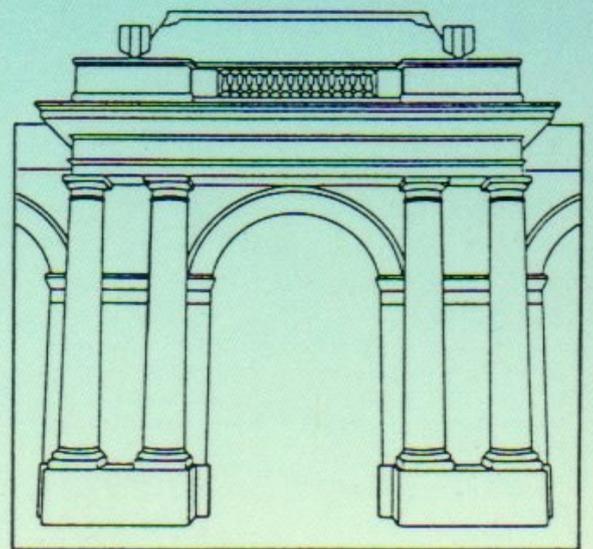


CONSEIL D'ÉTAT

LA RESPONSABILITÉ
PÉNALE DES
AGENTS PUBLICS
EN CAS D'INFRACTIONS
NON-INTENTIONNELLES



D

698

du Conseil d'État

La **documentation** Française



Sommaire

Sommaire	5
Avant-propos	9
Première partie	
Problématique	11
Chapitre I	
Le champ de l'étude	15
Section I	
Les personnes	15
Section 2	
Les activités	17
Chapitre II	
Le régime de la responsabilité pénale des agents publics	21
Section I	
Régime de protection des agents publics contre les poursuites pénales	21
Section II	
Assujettissement au régime de droit commun de la responsabilité pénale	22
Section III	
Éléments de droit comparé	27
Chapitre III	
Les évolutions récentes de la question	29
Section I	
Constat du phénomène	29
Section II	
Les facteurs d'évolution du « risque pénal »	32
Section III	
Les réflexions déjà engagées	37
Chapitre IV	
Les orientations générales de l'étude	39
Section I	
La spécificité de l'action administrative mérite d'être prise en compte	39



Section II	
Les agents publics doivent rester soumis au régime de responsabilité pénale de droit commun	41
Section III	
La réflexion doit porter à la fois sur le volet administratif et sur le volet pénal	42
Deuxième partie	
Analyses et propositions	45
Chapitre I	
La prévention du dommage par une meilleure organisation des services	49
Section I	
Clarifier les responsabilités au sein de l'administration	49
Section II	
Aider l'agent public dans l'exercice de ses fonctions	56
Section III	
L'action de l'administration dans le domaine de la sécurité des agents publics et des usagers	62
Chapitre II	
Les conditions de mise en œuvre de la responsabilité pénale ..	67
Section I	
L'appréciation du lien de causalité par le juge pénal	68
Section II	
L'appréciation par le juge pénal de la faute d'imprudence ou de négligence	81
Section III	
Étude de la proposition tendant à reconnaître la responsabilité pénale de l'État	96
Section IV	
Les améliorations possibles de la procédure pénale	102
Section V	
La formation des magistrats aux questions administratives	112
Chapitre III	
La réparation due aux victimes par la collectivité publique ...	117
Section I	
La réparation par les voies non contentieuses	117
Section II	
La réparation par la voie contentieuse	125
Section III	
Information et communication	141

Chapitre IV	
La protection du fonctionnaire	143
Section I	
L'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983	143
Section II	
Les pratiques administratives : le service face au juge d'instruction	149
Annexes	159
Annexe I	
Lettre de mission	161
Annexe II	
Composition du groupe d'étude	163
Annexe III	
Composition du groupe des correspondants des ministères	165
Annexe IV	
Liste des personnalités et organismes entendus par le groupe d'étude	169
Annexe V	
Données du ministère de la justice relatives aux procédures concernant des agents publics et des élus	171
Annexe VI	
Exemples d'affaires impliquant des agents publics	179
Annexe VII	
Loi n° 96-393 du 13 mai 1996 relative à la responsabilité pénale pour des faits d'imprudence ou de négligence	189
Table des matières	193